



Automne 2022

**OYEZ,
OYEZ!**

L'INFO

À CHÂTILLON-COLIGNY • N°07

- L'ÉTÉ EN PHOTOS
- NOUVEAUX AGRÈS DE SPORT SANTÉ



**LA RENTRÉE DES CLASSES ET LES
NOUVEAUTÉS DANS LES ÉCOLES**

ZOOM SUR LA VILLE

- ➔ Les transports sur la Commune
- ➔ Opération Amélioration de l'Habitat & Renouvellement Urbain



Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais,

Après un été riche en manifestations culturelles et festives et une rentrée de septembre sereine pour nos enfants, l'automne prend ses marques en douceur. Les réunions de quartier en septembre ont permis des moments de rencontre et de partage avec celles et ceux qui ont pu se rendre disponibles : merci à tous. La fin d'année 2022 va permettre la concrétisation de projets que nous préparons depuis près de deux ans : la Place du Pâtis (entre Châtillon-Coligny et Sainte Geneviève des Bois) et l'espace de travail partagé (place Aristide Briand/Place Girodet). L'étude relative aux rivières et canaux de la commune menée par l'EPAGE a livré ses premières conclusions et nous vous tiendrons bientôt informé des perspectives (c'est bien le Milleron qui coule majoritairement à présent chez nous et non pas le Loing !).

La fourniture d'énergie est en 2023 une problématique pour chacun et un sujet de vigilance pour les plus fragiles d'entre nous. Avec plus de 50 000 € de dépenses complémentaires d'énergies pour la Commune, nous savons pouvoir compter sur l'engagement de tous, et particulièrement des représentants associatifs, pour limiter les consommations d'énergie dans les bâtiments municipaux.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette lettre d'information et un très bel automne.

Florent De Wilde - Maire de Châtillon-Coligny



LES RENCONTRES DE QUARTIER

Tout le mois de septembre, les habitants étaient invités à rencontrer les élus pour échanger lors de moments conviviaux chaque dimanche matin. La municipalité remercie l'ensemble des habitants qui sont venus à sa rencontre pour discuter et faire des propositions.

L'occasion d'entendre ce qui fonctionne et écouter ce qui doit être amélioré pour la qualité de vie de chacun.



RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS DE L'ÉTÉ

En complément des animations organisées par la Commune, félicitations à toutes les associations Châtillonnaises qui se sont mobilisées, au travers de leurs bénévoles, pour permettre la vie, la joie et les rencontres sur notre Commune.



Bal Populaire
13.07



Fête Nationale
13.07



Festival Les Insensés
16.07



Festival Renait'sens 20-23.08
Maison des Passeurs d'histoires

VISITE MINISTÉRIELLE À CHÂTILLON

Dans le cadre du « Programme Petite Ville de Demain », la Préfecture du Loiret nous a informé de la visite de **Madame Caroline Cayeux, Ministre déléguée en charge des collectivités territoriales** sur notre Commune. L'occasion de présenter la Ville de Châtillon-Coligny, d'échanger sur les projets en cours, notamment celui de la Place du Pâtis entre Châtillon-Coligny et Sainte-Geneviève-des-Bois, l'espace de co-working et l'installation de nouveaux commerçants.



La visite a été suivie d'une table ronde avec les Maires du Département pour évoquer les points positifs et ceux à améliorer du programme « Petite Ville de Demain ».

La visite s'est terminée par la signature, aux côtés du Général commandant en second le groupement de Gendarmerie de la Région Centre Val De Loire, de Monsieur le Sous-Préfet et de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Loiret, d'un contrat de sécurité qui permet de renforcer la collaboration avec les équipes de gendarmes locaux (action de prévention, apporter des conseils sur les aménagements routiers de sécurité, mettre en place un groupe de travail sur des sujets spécifiques tel que celui des violences conjugales et intra familiales).

NOUVEAUX AGRÈS : SPORT-SANTÉ

Avec le soutien de la Commission d'Action Sociale de la CARSAT qui a accordé un financement de 80%, la Commune a pu installer **4 agrès de sport-santé accessibles à tous dès 14 ans**. Ces agrès sont particulièrement adaptés aux personnes âgées. Début septembre, une démonstration par Véronica, professeure de Gym de la section SLC a permis à de nombreux représentants associatifs de découvrir les nouveaux agrès.



20
Km/h

LA ZONE DE RENCONTRE EN CENTRE-VILLE : MODE D'EMPLOI

En cette fin d'année 2022, le centre-ville historique va devenir une Zone de Rencontre afin de donner une meilleure lisibilité pour tous les usagers d'un même espace public. Concrètement la Zone de Rencontre permet la cohabitation de manière apaisée des piétons avec tout type de véhicule, et d'accompagner notre objectif de créer un espace public où la vie locale est développée.

Dans une Zone de Rencontre :

- Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner, et bénéficient de la priorité sur tout type de véhicule.
- Toutes les rues à sens unique sont à double sens pour les cyclistes
- La vitesse de tous les véhicules y est limitée à 20 km/h

La mise en place de cette Zone de Rencontre a été rendue possible grâce à l'aménagement cohérent du centre-ville au fil de l'eau. Il est à noter que la rue Belle-Croix devient une priorité à droite.

LES TRANSPORTS SUR LA COMMUNE

Les lignes régulières et scolaires sont les suivantes :

- **>MONTARGIS** - Ligne N°15 régulière et scolaire qui fonctionne du lundi au samedi hors jours fériés à destination des lycées, de la place du Pâtis et de la gare de Montargis.
- **>GIEN** - Ligne N° 2201 et 2234 scolaire (au moins ¼ des places sont disponibles) du lundi au vendredi hors jours fériés, à destination des lycées.
- Rémi assure une prestation « À la demande » par Minibus qui permet de se déplacer vers **>MONTARGIS** ou **>GIEN** selon les besoins personnels, entre 9h et 17h. ☎ 0 806 70 33 33 à contacter la veille du déplacement (08h30-12h et 14h-17h) Il suffit de joindre la centrale de réservation la veille du déplacement avant 17h00.
- Minibus également « À la demande » permettant aux habitants du secteur (ancien canton) d'arriver à Châtillon-Coligny à 9h30 (mardi et vendredi) aux points d'arrêts : Maison de retraite, Super U, Mairie. Heure du départ à 11h30 depuis la Mairie.
- Possibilité depuis **MONTARGIS** d'aller à **>ORLÉANS** (1 départ toutes les heures), **>PITHIVIERS** ou **>GIEN**



Tarification unique > 3€ par voyage (10 voyages = 21€)

Tarification spécifique pour les enfants et possibilités d'abonnements mensuels ou annuels.

ACTIONS À VENIR

- ➔ Démolition de l'ancien garage place du Pâtis (novembre)
- ➔ Ouverture du local de collecte des ordures ménagères en centre-ville
- ➔ Lancement de la boutique éphémère « POP UP Châtillon-Coligny » au 50, rue Jean Jaurès
- ➔ Installation de places de stationnement stabilisées au camping municipal et d'un vélo-parc pour les touristes à vélo
- ➔ Installation de nouveaux commerces : un fromager, une boutique-galerie de mobiliers, objets déco, luminaires et œuvres puis d'un photographe
- ➔ Numérotage des locaux sans adresse pour une meilleure desserte de la fibre optique
- ➔ Diminution d'une heure de l'éclairage public le soir afin de limiter les dépenses énergétiques
- ➔ Travaux de réfection de la rue des Boucheries
- ➔ Étude des travaux à réaliser sur la « Maison Colette » et mise en place du groupe de travail spécifique
- ➔ Derniers travaux de marquages routiers faubourg de Montargis

REZO POUCE

Une alternative existe aux transports en commun avec Rezo Pouce qui est un réseau d'auto-partage de proximité en France, déployé en lien avec les collectivités locales comme le PETR du Montargois-Gâtinais.

Passagers et conducteurs, en s'inscrivant sur le site internet ou sur l'application Rezo Pouce, c'est intégrer un réseau serein et une communauté d'utilisateurs toujours partants > www.rezopouce.fr

1 MARCHÉ, 1 CHEF, 1 RECETTE

En partenariat avec la Chambre du Commerce et de l'Industrie, la Commune a organisé l'opération « 1 marché, 1 chef, 1 recette » sur le marché de Châtillon-Coligny du vendredi matin. Céline Mellent, maître restaurateur de l'Auberge du Cheval Rouge, a pu faire découvrir son « crumble d'automne » aux clients de notre marché. Une occasion de faire découvrir une recette simple et innovante avec des produits locaux et que chacun peut renouveler à la maison !

LE PLUIH (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT) : POINT D'AVANCEMENT

Après avoir été arrêté une première fois en conseil communautaire le 18 janvier 2022, le projet de PLUiH est entré dans une nouvelle phase administrative. Après consultation des communes, il a été arrêté une nouvelle fois le 14 juin 2022 pour prendre en compte certaines modifications souhaitées. **Le dossier « arrêté » est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes.**

La phase de consultation des Personnes Publiques Associées (État, Chambre d'agriculture, Région etc.) s'est engagée et s'est terminée début octobre 2022.

Les administrés pourront consulter le projet de PLUiH ainsi que les différents avis reçus lors de l'enquête publique qui se déroulera à compter de la fin du mois d'octobre 2022, sous format papier et en ligne (enquête publique dématérialisée). Une approbation définitive est envisagée pour le 1^{er} trimestre 2023.



POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA NOUVELLE GENDARMERIE

Après plus de 10 années de négociations et de travail, la première pierre de la nouvelle caserne de Gendarmerie a été posée le 8 juillet dernier. La Communauté des Communes et Logem Loiret financent cette opération de près de 5 millions d'euros. Avec 14 logements et une unité judiciaire moderne et de

grande qualité, c'est un complexe qui va contribuer à une meilleure qualité de vie et de travail pour les forces de l'ordre. C'est aussi un gage d'attractivité pour que les jeunes gendarmes viennent s'installer et soient fiers d'habiter et de travailler sur notre territoire. La réception des travaux est prévue à l'été 2023.

L'ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE

Au début de l'été 2022, plusieurs travaux d'entretien courant ont été menés afin de préserver le patrimoine communal. Une prestation de **contrôle de la solidité des nombreux ponts** communaux et une autre de mise en **peinture des garde-corps** ont été réalisées. Deux logements communaux, situés rue Eugène Lemaire, ont été remis en état afin de les mettre en location.

GESTION DU CIMETIÈRE

Les deux cimetières communaux (ancien et nouveau) ont fait l'objet au début de l'automne de **travaux d'enherbement de certaines allées afin de garantir un entretien de qualité avec l'arrêt des produits phytosanitaires**. Il est rappelé à cet effet que les pots et gerbes de fleurs doivent être déposés sur les sépultures afin de faciliter l'entretien des allées par les agents communaux. L'étude de gestion des eaux pluviales dans l'ancien cimetière a permis de définir une solution pour éviter le ravinement dans les allées.



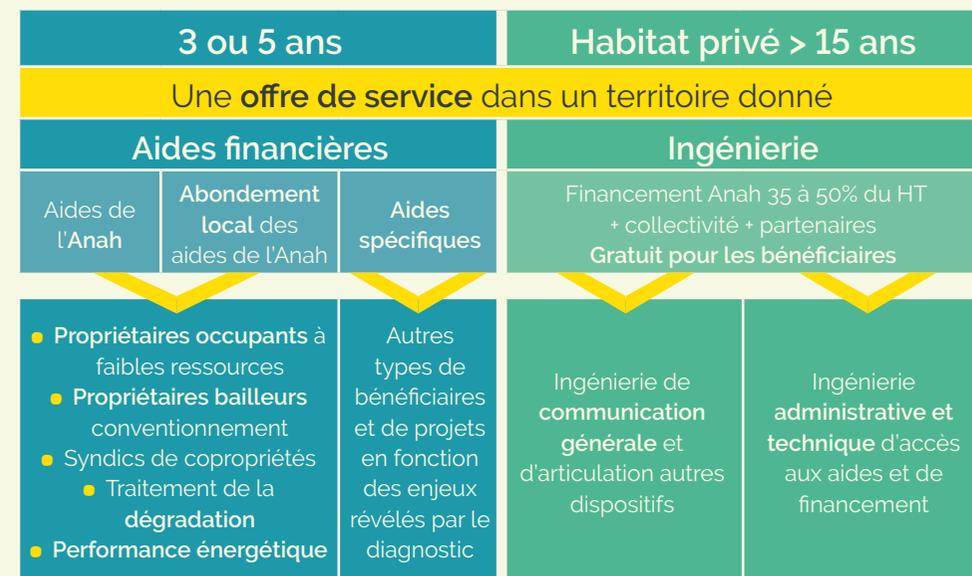
L'OPAH-RU : NOUVEAUX OUTILS BIENTÔT EN PLACE

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais lancera au dernier trimestre 2022 une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** pour une durée de 3 ans renouvelable, ainsi qu'une OPAH-Renouvellement Urbain spécifique valable 5 ans pour les communes de Lorris et Chatillon-Coligny.

L'objectif étant d'aider les propriétaires occupants et les propriétaires à réaliser des travaux sur leurs logements.

► Qu'est-ce qu'une OPAH ?

Une OPAH est une opération qui offre un service gratuit aux propriétaires par des professionnels pour mener les diagnostics, établir les plans de financement, monter les dossiers de demande de subventions et de paiement afin de réaliser des travaux améliorant la performance énergétique de leurs logements et/ou résorbant des situations d'insalubrité liées à un habitat très dégradé.



- **Une animation gratuite par des professionnels**, destinée à accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs à monter leur dossier de subventions,
- **Des aides locales** venant en appui aux projets d'installation (habitat principal) sur le territoire et aux personnes souhaitant réaliser des travaux de confort, thermiques, d'adaptation, voire de mise sur le marché locatif de biens.
- **Des aides encadrées en fonction des revenus**, mais un conseil personnalisé. Parallèlement, une opération d'aide au ravalement des façades sera engagée par la Communauté de Communes en complément des financements octroyés par les communes concernées (Ladon, Lorris, Bellegarde, Châtillon-Coligny, Ste Geneviève des Bois, Nogent-sur-Vernisson), sans conditions de revenus.

► **L'OPAH se déclinera sur les 38 communes de la Communauté de Communes et deux secteurs d'OPAH de Renouvellement Urbain (périmètre des centres anciens de LORRIS et CHÂTILLON-COLIGNY) sont également définis avec des aides spécifiques.**

LA RENTRÉE DES CLASSES ET DES NOUVEAUTÉS :



> Outils numériques : les classes numériques mobiles

Avec un financement obtenu dans le cadre du socle numérique dans les écoles, la Commune a pu équiper l'école élémentaire d'une classe mobile (12 ordinateurs portables) Ainsi que d'un vidéoprojecteur par classe **pour permettre aux enseignants de former les enfants à l'utilisation des outils numériques.**

> Mise en accessibilité de l'école primaire

L'inclusion à l'école permet à chaque enfant de bénéficier d'une scolarité de qualité par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Pour permettre l'inclusion de l'ensemble des enfants Châtillonnais et Dammariens au sein des écoles du Loing, **la Commune a mis en accessibilité les salles de classes et créé un sanitaire pour personnes à mobilité réduite.**



Une réorganisation du service de restauration permet de libérer du temps d'un agent afin que chaque enfant bénéficie de ce service, quelle que soit sa situation.

> Visite d'ateliers d'artistes locaux



En 2020, dans le cadre du soutien aux artistes locaux professionnels touchés par la crise sanitaire, le Conseil municipal a accordé une aide exceptionnelle permettant aux écoles d'acquérir 3 œuvres d'artistes locaux (limite de 1000 € au total). Grâce aux concours des artistes locaux et aux enseignants, une découverte des artistes locaux a pu être organisée et **un vote des enfants a permis à l'école maternelle de recevoir les œuvres d'Isabelle Frank, de Georges Carillo et de Claire Dubois-Combe.**

> Opération brioche dans nos écoles

En partenariat avec l'ADAPEI qui mène chaque année « L'opération Brioche », les Communes de Châtillon-Coligny et Dammarie-sur-Loing ont proposé aux enfants des écoles une brioche pour leur goûter. **Les fonds sont reversés à l'association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales.**

CONTACT & HORAIRES

Mairie • Place Coligny
45230 Châtillon-Coligny

Lundi : 14h - 17h30
Mardi : 9h - 12h 14h - 17h30
Mercredi : 9h - 12h 14h - 17h30
Jeudi : 9h - 12h (fermé au public l'après-midi)
Vendredi : 9h - 12h 14h - 17h30
Samedi : 8h - 12h

 **02 38 92 50 11**  **mairie@chatillon-coligny.fr**

  **VilledChatillonColigny**  **chatillon-coligny.fr**

 Ne pas jeter sur la voie publique

Graphisme :
www.margeriedavid.com

Improffset
Impression & signalétique

 **IMPRIM'VERT**[®]